

# LA PACTOISE n°141

DATE DE PARUTION NOV—DECEMBRE 2019

*Mardi 8 OCTOBRE, Monsieur l'ambassadeur d'Australie, Mr Brendan BERNE, est venu honorer un jeune Pactois; Philippe LOGUT, âgé de 27 ans, pour avoir sauvé une femme de la noyade lors d'un séjour en AUSTRALIE.*

*C'est en présence de Mr le Préfet de l'Isère, Mr Lionel BEFFRE, Mr le Sous Préfet de Vienne, Mr Jean-Yves CHIARO, de la municipalité, de sa famille et de ses amis, qu'une cérémonie officielle a permis la remise de la médaille de la bravoure australienne.*

*Ce moment d'émotion, a débuté par l'intronisation. Dans l'après-midi du 7 novembre 2017, Philippe LOGUT s'est porté au secours d'une femme qui était en train de se noyer sur la plage de Redgate en Australie occidentale.*

*Lors d'un voyage en Australie, Philippe se trouvait à Redgate Beach quand il a entendu quelqu'un crier. Il a levé les yeux et a vu deux femmes qui étaient emportées par un courant dangereux. Il a aussitôt couru vers un affleurement rocheux avant d'entrer dans l'eau et de nager sur 100 mètres jusqu'à la première femme.*

*Quand il est arrivé à sa hauteur, elle avait perdu connaissance. Il l'a donc placée sur son dos puis a commencé à nager à travers les vagues vers les rochers. Une fois les rochers atteints, il a pu la déposer en sécurité et elle a repris connaissance peu de temps après.*

*Pendant ce temps, la deuxième femme a pu être secourue par des surfeurs et ramenée en sécurité sur la rive.*



Son excellence  
Mr l' Ambassadeur  
remet la médaille de la  
bravoure à  
Philippe LOGUT.



Mme le Maire de PACT  
remet la médaille de la  
commune de PACT  
à Philippe.

*Discours de Mme le Maire—Mme Claude NICAISE, Maire de PACT*

*Monsieur Lionel BEFFRE, Préfet de l'ISERE,*

*Monsieur Jean-Yves CHIARO, Sous Préfet de l'arrondissement de Vienne,*

*Son excellence Monsieur Brendan BERNE, Ambassadeur d'Australie,*

*Notre héros Philippe, sa famille, ses amis, et l'ensemble du Conseil Municipal.*

*Cette réception est organisée pour mettre à l'honneur Philippe LOGUT. Philippe est quelqu'un de très discret car son exploit on l'ignorait, je l'ai appris il y a tout juste un mois lors de l'appel téléphonique de l'Ambassade.*

*Philippe est un enfant du village, qui a grandi à PACT et qui habite toujours notre commune.*

*Philippe, nous sommes fier de toi et je voudrais très sincèrement remercier Monsieur l'Ambassadeur d'Australie qui vient personnellement t'honorer, remercier Monsieur le Préfet de l'Isère qui a tenu à être là ce soir avec nous ainsi que Monsieur le Sous Préfet de l'arrondissement de Vienne.*

*Votre présence montre tout l'intérêt que vous portez à cet acte de courage et je suis très honorée de votre présence et la reconnaissance que vous apportez à Philippe.*

*Monsieur l'Ambassadeur vous m'avez permis de voyager, virtuellement pour le moment, car depuis que j'ai tapé Australie sur internet, je reçois des propositions de voyage. Moi qui suis bientôt à la retraite pourquoi ne pas faire 15 000 km pour aller visiter le 6ème pays du monde avec presque 8 millions de km2 et qui est aussi la plus grande île du monde, rencontrer le kangourou ou le koala, le wombat, le dingo, le diable de Tasmanie et ramener de la fougère immense ou une des 700 variétés d'eucalyptus.*

*Monsieur le Préfet quant à nous les voyages sont moins longs, nous nous rencontrons dans les salles de réunion de la préfecture lors des commissions départementales que vous présidez et nous prendrons un peu d'altitude en fin de semaine puisque nous nous retrouvons au congrès des Maires à l'Alpe d'Huez. Sachez que j'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir sur notre commune.*

*Dans notre vie, nous avons tous des moments très forts et sans aucun doute celui-ci restera gravé dans nos mémoires et particulièrement dans celle de Philippe.*

*Philippe, à l'issue des allocutions, j'aurai le plaisir de te remettre au nom du conseil municipal, la médaille de la commune en reconnaissance de ton acte courageux.*



## Les élus en visite à la centrale de Saint Alban/ Saint Maurice



De gauche à droite,  
sur la  
photographie  
Mireille BERTINO  
Bernard OGIER  
Gilbert DILAS  
Alain PERDOUX  
Claude NICAISE  
Valérie BUCZKO

Mercredi 9 Octobre quelques élus de la commune, se sont rendus sur le site de la centrale nucléaire de St ALBAN/ ST MAURICE afin de mieux connaître le GROUPE EDF et les différents modes de production d'électricité.

Les conditions favorables de la vallée du Rhône ont permis le développement industriel de Roussillon et ses alentours.

Ainsi EDF a implanté une centrale nucléaire en 1985, renforçant l'économie locale et produisant 30% des besoins en électricité de Rhône Alpes. Venez découvrir les différentes énergies et moyens de production, la surveillance de l'environnement, le traitement des déchets, la déconstruction des centrales, les métiers et l'avenir du nucléaire.

Le plan Vigipirate étant toujours activé, bien se renseigner auprès du Centre quant aux conditions de visites des équipements.

### Nouveau à PACT :

Depuis le 25 octobre 2019, un Pactois a créé un parcours de Geocaching entre PACT et MOISSIEU. Soit une balade de 8 kilomètres pour découvrir ou redécouvrir notre campagne.

On se rend sur l'application : « [geocaching.com](http://geocaching.com) »

on doit créer son compte, et c'est gratuit

Un grand merci à Mr Jean-Pierre MARTIN, pour son investissement dans cette randonnée instructive ....

## Nouveaux horaires à la bibliothèque au 01/09/2019

*La bibliothèque est à présent ( depuis le 01/09/2019)  
fermée le Vendredi mais ouverte*

***Le MERCREDI DE 15 à 18 HEURES***

***Horaires : Mardi de 14 à 16 heures - Mercredi de 15 à  
18 heures Et Samedi de 9 à 11 heures 30***



***Pendant les vacances de NOEL ouverture :***

***Samedi 21 décembre 2019***

***Mardi 24 décembre 2019***

***Samedi 4 janvier 2020***

## HORAIRES A L'AGENCE POSTALE CA CHANGE :

DEPUIS LE PREMIER JUILLET 2019,

L'agence postale est à présent :

fermée le 1er samedi de chaque mois :

7 décembre / 4 janvier / 1er février / 7 mars



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Et sera ouverte: Le premier mercredi de chaque mois : 8 h 30 à 11 h 30

4 décembre / 5 février / 4 mars / 1er avril / 6 mai .....

En cas d'urgence LA POSTE DE BEAUREPAIRE, ouverte le samedi matin, et le  
mercredi toute la journée .... Ou l'agence postale de BELLEGARDE POUSSIEU  
ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 heures

**ATTENTION / L'AGENCE POSTALE SERA EXCEPTIONNELLEMENT  
FERMÉE JEUDI 21 NOVEMBRE 2019**

**Lundi 30 Septembre, une minute de silence ...**

**C'est à la demande de la Préfecture de l'Isère, et de l'inspection d'Académie que les enfants de l'école primaire, les enseignants et le personnel communal ont observé une minute de silence Lundi 30 Septembre 2019 à 15 heures, à la mémoire de l'ancien président de la République, décédé, Mr Jacques CHIRAC.**

**Les enseignantes ont rappelé aux enfants, les raisons de cet hommage, et la carrière de Jacques CHIRAC, puis le silence s'est installé en présence de Mme le Maire ceint de son écharpe tricolore .**

**On rappellera les noms des présidents de la V<sup>o</sup> République :**

**Mr CHARLES DE GAULLE du 08/01/1959 AU 28/04/1969**

**Mr ALAIN POHER ( président par intérim ) du 28/04/1969 au 20/06/1969**

**Mr GEORGES POMPIDOU du 20/06/1969 au 02/04/1974**

**Mr ALAIN POHER du 02/04/1974 au 27/05/1974**

**Mr VALERY GISCARD D'ESTAING du 27/05/1974 au 21/05/1981**

**Mr FRANCOIS MITTERAND du 21/05/1981 au 17/05/1995**

**Mr JACQUES CHIRAC du 17/05/1995 au 16/05/2007**

**Mr NICOLAS SARKOZY du 16/05/2007 au 15/05/2012**

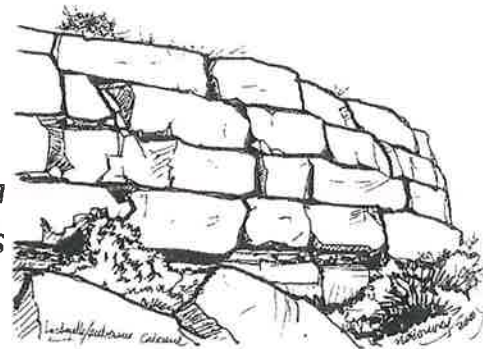
**Mr FRANCOIS HOLLANDE du 15/05/2012 AU 14/05/2017**

**Mr EMMANUEL MACRON à partir du 14/05/2017**



## ENTRETIEN D'UN MUR MITOYEN ...

Chaque propriétaire d'un mur mitoyen doit participer à son entretien et à ses réparations. Conformément à l'article 665 du Code Civil, la charge est répartie proportionnellement aux droits que chaque voisin exerce sur le mur.



Lorsque celui-ci est mitoyen sur toute sa longueur et toute sa hauteur, les frais sont généralement partagés en deux. Dans les autres cas, la charge sera inégale. Par exemple, le voisin qui n'a des droits que sur un tiers du mur ne supportera qu'un tiers de la dépense, sauf accord écrit précisant une ventilation différente.

Sans même attendre qu'il ne soit complétement écroulé, une réparation est légitime dès lors qu'il est en mauvais état et qu'il ne joue plus pleinement son rôle de clôture.

Attention, le mur mitoyen est la source de nombreux conflits de voisinage. Le voisin qui souhaite voir effectuer des réparations ne doit pas les entreprendre de sa propre initiative. Si tel était le cas, il n'obtiendrait pas le remboursement des sommes engagées. Pour passer outre le refus de l'autre copropriétaire, il doit obtenir l'autorisation du Tribunal de grande Instance. Si le mur menace de s'effondrer, l'un des voisins, peut alors prendre des mesures d'urgence. (appel à huissier).

Si un voisin n'a pas les moyens de participer aux travaux d'entretien du mur, il peut abandonner la mitoyenneté, à condition, que le mur ne soutienne pas un bâtiment qui lui appartient. L'autre voisin en devient l'unique propriétaire. Il convient de formaliser cette situation devant un notaire.

## LOT DE BOIS DE TARAVAS

Les personnes qui désirent bénéficier d'un lot de bois de la forêt de TARAVAS doivent s'inscrire en mairie jusqu'au 29/11/2019.

Paiement de 25 euros à l'inscription  
( chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public)

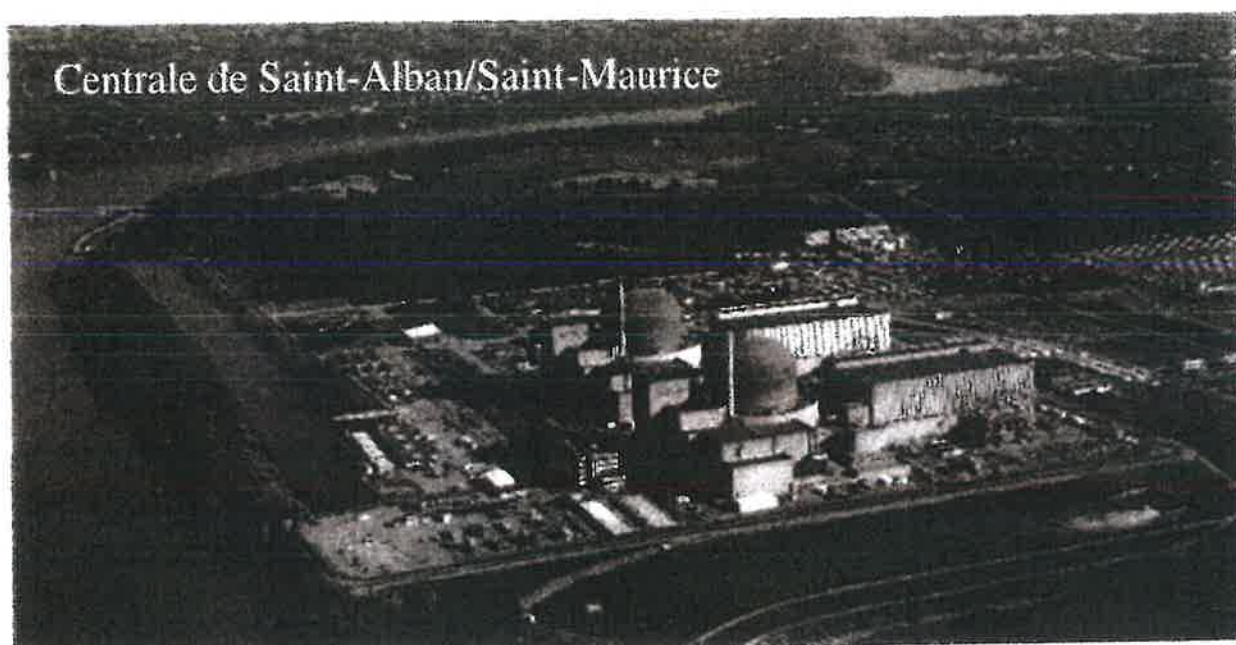
ATTENTION LOT A COUPER  
TIRAGE AU SORT le DIMANCHE 15 DECEMBRE 2019  
en mairie de 10 h 30 à 11 h 30

**alerte nucléaire  
je sais quoi faire !**

**Salle des fêtes  
de PRIMARETTE**

## **REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**

**Lundi 2 décembre 2019 à 18h00**



Réunion animée par :

- Mme **LIMON**, Députée, - Mr **CHIARO**, Sous Préfet,
- Mme **CELARD** Pdte de la CLI St-Alban (Commission Locale d'Information),
- Mr **ESCOFFIER** représentant l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire),
- Mr **DELECROIX** ou Mr **EVE**, de la Centrale Nucléaire de St Alban,
- Mr Henri **DE CHOUDENS**, Président d'Honneur de l'IRMa (Spéc. nucléaire)
- Mr **GIANNOCCARO** de l'IRMa (Institut des Risques Majeurs).

Les habitants des communes de Pact, Revel-Tourdan, Bellegarde-Poussieu, Monsteroux-Milieu, Jarcieu, Cour-et-Buis, Moissieu/Dolon, Montseveroux sont également invités à cette réunion organisée par la municipalité de  
**PRIMARETTE (Mairie : 04.74.84.57.27).**

[www.distribution-iade.com](http://www.distribution-iade.com)

© 2019 EDF Energy Services





**LA PACTOISE SUITE**  
**N° 141**  
**Nov- Déc 2019**

**LES HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETERIE DE  
BEAUREPAIRE /**

**DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS ( route de  
Lens Lestang)**



**Lundi mardi mercredi de 8 h 30 à 12 h  
Et de 13 h 30 à 17 h**

**Jeudi de 13 h 30 à 17 h- Vendredi Samedi de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

**Liste des déchets autorisés : Encombrants—déchets verts— gravats— déchets d'  
équipements électriques et électroniques, ferrailles, bois, meubles usagés—papiers/  
cartons— huiles de vidange— minérale— bidons vides d'huiles de vidange ( emballages  
souillés) - piles— verre— téléphones portables— batteries— cartouches d'encre d'  
impression**

**Solvants— peintures— aérosols- néons— lampes—  
pneus véhicules légers sans jante.**

**OBLIGATOIRE : se munir de sa carte remise lors du dépôt du bac.**

*Le service de la redevance incitative communique :*

*Le prélèvement automatique pour les factures d'ordures ménagères est  
à nouveau disponible pour les paiements.*

*Prendre contact avec le service de la Redevance Incitative  
de Beaurepaire au 0800 138 438*

*Chaque Pactoises et Pactois recevra dans sa boîte aux lettres le  
nouveau calendrier de ramassage de l'année 2020.*

## LUNDI 11 NOVEMBRE , COMMEMORATION

**De nombreux Pactois se sont rassemblés autour du monument aux morts, afin de commémorer le 101 anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale.**

**Mme le Maire a lu le message de Mme la Secrétaire d'Etat auprès des Ministres des Armées.**

**La musique d'Epinoze, a solennellement accompagné les discours et les dépôts de gerbe.**

**On notera une grande émotion, lors de la lecture de poésies par les enfants de la classe de CM1/CM2 ( le Dormeur du Val d' Arthur RIMBAUD- un poème d'un auteur inconnu—et Liberté de Paul ELUARD), quant aux enfants de la classe de maternelle et CP—CE1 -CE2, pour l'occasion, ils ont fabriqué des fleurs multicolores. Un grand merci aux enseignantes qui se sont impliquées dans cette cérémonie .**



**« Les noms gravés sur  
nos monuments  
aux morts nous  
rappellent  
constamment les  
valeurs d'honneur,  
de courage,  
de dévouement et de**





## OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE

« Démarches administratives »

Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public.

L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état,

et permettra en la présence de

l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur

la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts, demandes de carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire etc ...

Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures  
et samedi matin de 9 à 11 heures 30

## VŒUX DU NOUVEL AN

MADAME LE MAIRE invite  
toute la population du village  
à la cérémonie de présentation  
des Vœux du Nouvel An

Dimanche 5 JANVIER 2020 , Salle du foyer rural à 11 heures.

Bonne Année 2020



## DON DU SANG :

En France, chaque année, un million de patients sont soignés grâce au don de sang . Ces dons sont indispensables ( leucémie, cancer, maladies chroniques, ou victimes d'accidents).

Vous pouvez donner votre sang :

Mardi 7 janvier 2020 - et lundi 13 janvier 2020 à BEAUREPAIRE

Lundi 10 février 2020 à COUR ET BUIS

Mardi 17 mars 2020 à PISIEU

Lundi 18 mai 2020—Lundi 25 mai 2020 à BEAUREPAIRE

Lundi 17 juillet 2020—lundi 3 août 2020 à BEAUREPAIRE

Lundi 7 septembre 2020 à COUR ET BUIS

Lundi 12 octobre 2020—lundi 19 octobre 2020 à BEAUREPAIRE

## TRAVAUX FIBRE OPTIQUE

***Isère fibre communique : les travaux permettant de déployer le réseau ouvert à l'ensemble des opérateurs pour garantir aux résidents la liberté de choix de leur Fournisseur d' Accès Internet ( FAI) vont débuter sur la commune, suite à la consultation de lots.***

***C'est la société ERT technologies ( et ses sous traitants agréés) qui effectueront les diverses opérations au déploiement du réseau fibre.***

***Isère Fibre : 38430 MOIRANS -  
ERT Technologies 69 680 CHASSIEU***

## ***Inscriptions sur la liste électorale***

***La date du 31 décembre n'est plus impérative.  
Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.***



***Pour les prochaines élections municipales, ( mars 2020)  
il s'agit du 7 février 2020.***

***Nouveau / possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne, afin de vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote :***

***Site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en>***

## ***REPAS OFFERT AUX AINÉS + 70 ANS***

***Les personnes âgées de 70 ans et plus, qui souhaitent participer au repas gratuit qui aura lieu le***

***DIMANCHE 23 FEVRIER 2020***

***Sont priées de s'inscrire en mairie***

***Avant le 15 janvier 2020***

**L'ASSOCIATION DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE PACT  
( AREP)**

**vous rappelle sa traditionnelle choucroute  
du premier dimanche de février .**



*L'AREP a fait de gros travaux ces dernières années et en envisage d'autres pour les prochaines années, entre autre, la réfection des peintures.*

*Notre église n'est pas seulement un lieu de culte, c'est aussi, le seul monument important de notre village. A ce titre, la participation de tous est la bienvenue pour continuer sa rénovation.*

*La choucroute est un moment convivial, que vous pouvez passer dans la salle du foyer rural ou à votre domicile.*

*Cette année, c'est Damien PERONO, traiteur de PACT qui va nous régaler.*

*Le foyer rural est ouvert pour l'apéritif dès 12 heures.*

*Pour le repas, merci de venir avec votre ( vos) carte(s) que le membre du bureau vous aura remise(s) en échange de votre règlement, chèque à l'ordre de l' AREP. Le repas commence vers 13 h 15, après le discours du président. Vers 16 heures, au moment du café, l'animation sera assurée par un musicien, vous pourrez danser.*

*Seuls l'apéritif et les bouteilles de champagne et clairette ne sont pas compris dans le prix.*

*Dans le deuxième cas, il vous faudra, muni de la carte, passer prendre le repas au camion frigorifique, devant la salle du foyer, le dimanche matin entre 8 h 30 et 10 h 30 ( ce repas est constitué à l'identique de celui servi en salle, avec comme boisson : une bière ).*

*A savoir aussi qu'il y a deux menus : choucroute ou rôti, choix à préciser aux membres du bureau lors de la réservation. Après le 24 janvier 2020,*



## **MARCHÉ DE NOEL**

**L' Association  
d' Aide en Milieu Rural  
( ADMR) de PACT  
Vous invite à son traditionnel**

**Marché de NOEL  
Qui se déroulera le  
DIMANCHE 1ER DECEMBRE 2019.  
Salle du foyer rural à partir de 9 H 30.**

**Marché entièrement artisanal :  
Couture, tricot, aquarelles, minéraux .....  
Buvette et petite restauration sur place .**

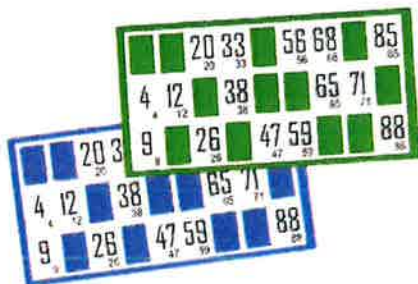


## **ELECTIONS MUNICIPALES 2020**

**1ER TOUR / Dimanche 15 mars 2020**

**Si 2ème TOUR / Dimanche 22 mars 2020**

**En cas d'absence, pensez à faire établir une procuration à la  
gendarmerie de BEAUREPAIRE.**



## **LOTO DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ**

**Dimanche 17 novembre 2019  
SALLE DU FOYER RURAL**

**À partir de 14 Heures  
De nombreux lots de valeur,**

**LUNDI 11 NOVEMBRE 2019**  
**LE BOUDIN DU SOU DES ECOLES DE PACT**



**Les membres du Sou des Ecoles remercient tous les habitants du village ainsi que les parents d'élèves pour leur aide et leur participation lors de la célèbre matinée Boudin.**

**Ils remercient plus particulièrement, Michel BRUN et DENIS BERLIOZ pour le temps qu'ils ont consacré à cette manifestation.**

*Rappel / vente de sapins de Noël — vente d'agrumes ( oranges—mandarines—citrons )— Bons de commande à disposition en mairie ou auprès des membres du bureau du Sou des Ecoles.*



**Fermeture du secrétariat de mairie pendant les congés de NOEL**

**Le secrétariat de mairie sera fermé du Lundi 23 Décembre au Vendredi 3 Janvier 2020, inclus.**

**ATTENTION PLUS DE PERMANENCE LE 31 DECEMBRE 2019.**  
**En cas d'urgence prendre contact avec Mme le Maire au 06 10 14 32 31**

## SOU DES ECOLES DE PACT

### REMERCIEMENTS 2018/2019

Nous tenions à dire nos sincères remerciements pour leurs aides, contributions, prêt de matériels à nos divers manifestations lors de l'année scolaire précédentes (2018-2019) à :

- Mr Brun Michel & Dédé
- La mairie
- Le potager de Paco
- Boucherie Maison Cotteidin Guigal (Pact)
- Charcuterie Maison Francoz
- Del & Christian (Bistrot Pact)
- Boulangerie/ Pâtisserie Durand
- Carrefour Market (Beaurepaire)
- Mr Jourdan & Fils
- Mme Nicaise (Maire de Pact), le conseil municipal et Mme Jourdan (secrétaire de Mairie)
- La Mairie de Jarcieu
- Le Bosphore (Beaurepaire)
- Laurent
- Le club de foot (Beaurepaire)
- Mme Dezarnaud (Maire de Revel-Tourdan et conseillère départementale)
- Département de l'Isère
- Pactois/Pactoise
- A tous les parents de l'école qui sont venus nous aider

### NOUVEAU BUREAU 2019/2020

Après l'assemblée générale du 27 Septembre 2019, voici le nouveau bureau pour cette année scolaire 2019/2020

- Mr Blanc Max (Président)
- Mr Heunet Camille (Vice-président)
- Mme Teyssedre Audrey (Secrétaire)
- Mme Petit Maud (Vice-Secrétaire)
- Mme Carrot Céline (Trésorière)
- Mme Lang Jennifer (Vice-trésorière)







## **La société de Chasse communique :**

**Qui peut chasser, à partir de quel âge ??**

**Avant de pouvoir chasser, le chasseur doit impérativement obtenir un permis constitué de deux épreuves, théorique puis pratique.**

**L'épreuve théorique repose sur les connaissances de la faune sauvage, la balistique et la réglementation.**

**Pour l'épreuve pratique, le candidat doit apprendre le maniement des armes en toute sécurité et en faire la démonstration lors d'un parcours de chasse simulé comprenant des tirs à blanc, des franchissements d'obstacles puis des tirs à l'arme rayée sur cibles mobiles.**

**L'examen est dispensé par l' Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, organisme rattaché au ministère de l'environnement.**

**Le permis est délivré à partir de 16 ans. Il est valable à vie, sauf retrait par jugement. Cependant pour pouvoir chasser, il doit être validé chaque saison auprès de la fédération départementale des chasseurs.**

**Dès l'âge de 14 ans, il est possible de s'inscrire à la formation chasse accompagnée, inspirée de la conduite accompagnée. Cette attestation n'est valable qu'à compter de 15 ans, est valable 1 an. Il faut ensuite s'inscrire au permis de chasser.**

**Le binôme accompagnant-accompagné dispose que d'une seule arme. L'accompagnant doit être titulaire du permis de chasser depuis plus de 5 ans, et avoir suivi une formation pratique préalable.**

**Pour toute information complémentaire, consulter le site de la Fédération des chasseurs, [chasse38.com](http://chasse38.com) ou [dfc38@chasse38.com](mailto:dfc38@chasse38.com)**



## **SKI LOISIRS BEAUREPAIROIS PROPOSE DES SORTIES LOISIR**

### **LES SAMEDIS ET/OU DIMANCHES**

**RENSEIGEMENTS : Mr D. MARTIN - PACT—06 61 37 16 46**

**Samedi 14/12 La Plagne départ 6 h 30**

**Samedi 11/01 Val d' Isère départ 6 h 30**

**Dimanche 19/01 Huez départ 6 h 30**

**Dimanche 02/02 Les 7 Laux départ 7 h 00**



• **Dimanche 17 NOVEMBRE 2019—Loto Club Automne Ensoleillé**

• **Dimanche 1er Décembre—marché de NOEL—ADMR -**

• **Dimanche 5 Janvier 2020—Vœux du Maire**

• **Salle du Foyer rural de PACT à 11 heures**

- **Dimanche 19 Janvier 2020— concours belote ACCA CHASSE**

- **Dimanche 2 février 2020— choucroute de l'association Rénovation Eglise de PACT.**

**LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

**MARDI DE 13 H 30 à 18 H**

**JEUDI DE 15 H à 18 H 30**

**VENDREDI DE 8 H à 11 H 30**

**Mme le Maire reçoit le vendredi sur rendez-vous**

**LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :**

**LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE**

**8 H 30 à 11 H 30**

**La commission information :**

**Mme BERTINO MIREILLE**

**Mme NICAISE CLAUDE**

MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60

MESSAGERIE :

[mairie.pact@entre-bievreethone.fr](mailto:mairie.pact@entre-bievreethone.fr)